

Proposition de subvention de voyage pour la participation à un colloque

Mise à jour : automne 2012

Considérant l'importance pour les membres de l'AECSL de diffuser les savoirs sur les plans scientifique et professionnel et afin de faire profiter aux membres de l'argent disponible à l'Association :

Il est proposé de subventionner la participation des membres à des colloques. En échange de l'obtention d'une subvention, il est demandé à l'étudiant de présenter au département de linguistique une version remaniée ou non de sa présentation au colloque et/ou un résumé d'une ou des présentations auxquelles il aura assisté. Cette présentation aura lieu lors d'un midi causerie organisé par le comité de subventions.

Description générale

Plus spécifiquement, jusqu'à 1500 \$ par année seront réservés aux fins de ces subventions. Les sommes ne sont pas reportées d'une année à l'autre. Le comité de sélection et le comité exécutif s'entendent à chaque début d'année universitaire pour déterminer le montant des subventions disponibles pour l'année universitaire qui commence. Ce montant est annoncé à l'AG de l'automne, en même temps qu'est déposé le bilan financier. Tout étudiant membre de l'Association peut faire une demande. Une subvention est accordée en fonction des critères énumérés plus bas. Pour faire une demande, il s'agit de rencontrer les conditions d'admissibilité et de remplir le formulaire de demande de subvention de l'AECSL.

Conditions d'admissibilité :

- Être membre de l'association (avoir payé sa cotisation)
- Présenter à un colloque ou assister à un colloque (les étudiants qui présentent lors d'un colloque auront la priorité.)
- Un membre peut faire plusieurs demandes, mais un maximum de 275 \$ par année budgétaire peut lui être accordé (seule la première demande sera jugée prioritaire).
- Un membre du comité de sélection qui fait une demande ne peut pas participer à la prise de décision en ce qui concerne sa propre demande. Les autres membres du comité ou ceux du comité exécutif devront prendre la décision.

Dates limites :

- Dépôt d'une demande pour un colloque à l'automne : 15 octobre ;
- Dépôt d'une demande pour un colloque à l'hiver : 15 février ;
- Dépôt d'une demande pour un colloque au printemps et à l'été : 15 mai.

(Déposer la demande à la secrétaire des cycles supérieurs au département de linguistique à l'accueil. Les demandes seront acheminées au comité.)

- Réponse de la part du comité : dans les deux semaines suivant la date limite de dépôt d'une demande.
- Un étudiant ayant soumis une demande incomplète a deux semaines pour compléter son dossier à la suite d'une réponse du comité.

Critères pour établir le montant de la bourse :

- Pour assister à un congrès :
 - le montant maximal alloué est de 75\$
 - le montant alloué représente 50% des frais d'inscription pour un maximum de 75\$ de la part du comité.
- Pour présenter à un congrès :
 - le montant maximal alloué est de 200\$
 - le montant alloué représente 100% des frais d'inscription et jusqu'à 50% des frais de déplacement, pour un maximum de 200\$ de la part du comité.
- Le comité accordera des sommes plus élevées à des étudiants qui ne reçoivent aucune autre subvention comparativement à ceux qui voient leur participation financée par ailleurs ;
- Aucune bourse n'est accordée si les frais sont déjà entièrement couverts (par exemple, par un autre organisme, par un groupe de recherche ou par la direction de recherche).

Critères d'obtention du paiement de la bourse :

Le chèque sera remis à l'étudiant boursier lorsque les conditions suivantes seront remplies:

- ✓ Il a dûment rempli la demande de remboursement et fourni la lettre d'acceptation et la preuve de paiement
- ✓ Il a présenté lors d'un midi causerie offert aux membres de l'Association sa propre communication ou le résumé d'une ou de plusieurs communications qu'il a vues au colloque auquel il a participé.

Le comité :

Le comité est composé de trois étudiants élus par l'assemblée ou, si trois étudiants ne sont pas disponibles, des membres du comité exécutif (il revient aux membres du comité exécutif de décider qui composera le comité dans ce dernier cas).

Formulaire de demande de bourse

Renseignements sur l'étudiant

Nom de l'étudiant :

Code permanent :

Courriel UQAM:

Programme d'études :

Dernière session active :

Renseignements sur la rencontre scientifique

Titre de la communication :

Date du colloque :

Nom du colloque :

Endroit :

Adresse électronique du colloque (où l'on doit pouvoir consulter le programme, la liste des participants et les résumés des présentations) :

Financement obtenu ou à venir (de la part d'un autre organisme ou du directeur ou de la directrice) :

Signature de l'étudiant :

Date :

PIÈCES À FOURNIR : lettre d'acceptation et preuve de paiement (copie du relevé de carte de crédit où apparaît le montant payé en dollars canadiens).